

L'AOC Côtes-de-Bordeaux officialisée en mai 2008

Déjà entrée dans les mœurs, l'AOC Côtes-de-Bordeaux devrait être officialisée lors du Comité national de l'Inao de mai prochain. Ce délai est dû à la Procédure nationale d'opposition (PNO), nouvelle procédure devenue obligatoire depuis décembre dernier pour permettre à d'éventuels opposants de s'exprimer. Unanimement soutenue par la filière - sauf les côtes-de-bourg qui ne l'ont pas rejointe - la nouvelle appellation a déjà annoncé qu'elle fêterait son baptême le 30 mars, au Grand Hôtel de Bordeaux. L'opposition sur l'étiquette de la nouvelle AOC est en discussion pour le millésime 2007, garantie pour le 2008. (CV)